

PIM

Janvier 2004

Numéro 158

*Votre Maire, Henri Bégorre,
le Conseil Municipal
et le Personnel Communal
adressent à
Chacune et à Chacun
leurs
Meilleurs Vœux
pour cette
Nouvelle Année.*

Sommaire

| | |
|--------|-----------------------|
| Page 2 | Vie municipale |
| Page 3 | Mairie pratique |
| Page 4 | Le dossier du mois |
| Page 5 | A votre agenda |
| Page 6 | La tête et les jambes |
| Page 7 | Du côté des enfants |
| Page 8 | La ville en mouvement |

Editeur : ville de Maxéville (54320),
14, rue du 15 septembre 1944

Mairie.maxéville@mairie-maxéville.fr

représentée par son maire, Henri BEGORRE

Directeur de la Publication : Henri BEGORRE

Rédactrice : Véronique THIÉTRY

Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc

14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)

Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires

Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479

Prix : gratuit



Au Conseil Municipal

■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE

Suite à la démission d'Eveline Mechling, Romain Miron est installé dans ses nouvelles fonctions de Conseiller municipal et désigné pour faire partie des commissions «Environnement» et «Vie dans la Ville».

A l'unanimité

L'avenant n°2 à la convention signée entre la Ville et la Fédération des Œuvres Laïques de Meurthe et Moselle confié à cette dernière l'encadrement de l'accueil périscolaire du matin et des études surveillées en complément de ses missions d'animation des ateliers du temps de cantine, des CLSH et de la garde périscolaire du soir au Centre.

Les projets d'activités présentés pour les prochaines classes de neige ayant un intérêt pédagogique indéniable, la Ville versera aux coopératives des écoles primaires St Exupéry, Jules Romains et André Vautrin une subvention de 47.323€ pour un effectif prévisionnel de 71 élèves en bénéficiant. Afin que la participation des familles soit directement liée au coût du séjour, le Conseil municipal décide d'appliquer un taux de participation à chaque tranche de quotient familial et porte à 15,11€ l'indemnité journalière d'encadrement versée aux enseignants ou ATSEM accompagnateurs. L'augmentation des prix à la consommation entraîne une hausse de 2% de la participation des familles quel que soit leur quotient familial.

Une subvention de 800€ est versée au Collectif du Quartier des Aulnes récemment créé pour lui permettre d'organiser une fête de Saint Nicolas et une sortie au marché de Noël de Strasbourg.

La modification du tableau des effectifs prend en compte deux avancements de grade : un poste d'agent technique et un d'adjoint administratif à temps complet sont ainsi transformés en postes d'agent technique qualifié et d'adjoint administratif principal 1^{ere} classe.

Le régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux mis en place à Maxéville en 1996 est devenu obsolète du fait de l'abrogation de certains décrets et de la parution de nouveaux textes réglementaires. Un nouveau régime indemnitaire définissant les modalités d'attribution des différentes primes et indemnités est donc institué à compter du 1^{er} janvier 2004.

La Ville perçoit des assurances une somme de 451,58€ suite à un bris de vitre à l'école primaire Moselly et à un bris de pare brise sur un véhicule municipal.

Après recensement de l'actif des services communaux et de la Trésorerie Principale, l'inventaire des biens renouvelables est ajusté pour prendre en compte le transfert à la CUGN de certains véhicules et

d'accessoires, la vente d'un véhicule communal, la réforme de quatre véhicules et de l'ancienne piste de roller du quartier Meurthe Canal.

Le Conseil municipal sollicite de Monsieur le Préfet la constitution d'un groupe de travail indispensable à la remise à jour complète du règlement communal de publicité. Il propose que Monsieur le maire (ou son représentant, Anne Lodolo), Jean-Marie Cordier et Romain Miron intègrent ce groupe de travail pour représenter la commune en tant que membres à voix délibératives.

La seconde phase des travaux d'aménagement et d'extension du parc de la mairie porte sur la création d'un accès sur la rue Marcel Simon qui permettra une liaison entre les différents espaces du centre-ville et la création de nouveaux parkings et de garages. Ce programme est évalué à 140.000€, acquisitions foncières comprises. Pour le financer, une subvention de 65.000€ est sollicitée du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire.

Proposées lors des réunions de la commission d'attribution des 20 octobre et 20 novembre, les primes attribuées dans le cadre de la campagne de ravalement des façades et d'isolation acoustique menée sur la commune s'élèvent à 2.929€ au total pour trois pétitionnaires du périmètre de ravalement incitatif, à 248€ pour deux pétitionnaires du périmètre de ravalement obligatoire et à 6.362€ pour cinq pétitionnaires du périmètre d'isolation acoustique.

A la majorité

L'association sportive laxovienne de billard a été chargée d'organiser l'une des six étapes du circuit national 3 bandes - qualificative pour la finale du Championnat de France. La Ville lui verse une subvention de 700€ pour contribuer à l'organisation de cette manifestation (6 conseillers municipaux se sont abstenus).

La décision budgétaire modificative n°3 autorise des inscriptions complémentaires afin de rééquilibrer les crédits prévus au budget primitif 2003 tant en dépenses qu'en recettes et assurer le bon fonctionnement des services. (6 conseillers municipaux se sont abstenus).

■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE

A l'unanimité

Créé en 2001 par la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de Maxéville, le jeu «les voyages d'Oscar et Charlie» permet d'aborder avec les plus petits les notions de maltraitance et d'abus sexuel. La gestion de ce jeu a été confiée à l'association Ski Vélo Evasion. Pour permettre sa production, la Ville verse une subvention de 1.000€ à l'association.

Pour permettre aux Maxévillois un accès le plus large possible aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la Ville projette de créer sur les Aulnes un troisième local M@x'net. Cette démarche s'inscrivant dans une politique contribuant à rompre l'isolement des quartiers et favorisant les liens inter générations, la région lorraine est sollicitée pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du fonds régional de cohésion sociale. Dans le cadre de la délégation «Social», la Ville

attribue des subventions :

- de 100€ à la Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures pour l'opération «Un colis pour un soldat de la paix»
- de 400€ pour soutenir l'arbre de Noël organisé pour les enfants par le Grand Sauvoy
- de 800€ à la Croix Rouge pour son intervention auprès des populations du Sud Est récemment confrontées à des inondations catastrophiques.

Considérant que ce projet vise à favoriser l'accession à la propriété des locataires du quartier, le Conseil municipal émet un avis favorable à la vente de 94 logements collectifs des Petites Aulnes par l'OPAC de Nancy. Il maintient les garanties d'emprunt accordées par la Ville lors de la construction et la rehabilitation des immeubles des Aulnes.

Au terme du processus de consultation et d'analyse des offres mené par Solorem, la maîtrise d'œuvre est confiée à l'équipe Bet Séfiba et à Daniel Lecomte, architecte, pour les études et le suivi des travaux de construction du stade de football. Leur rémunération est fixée à 97.730€ HT.

Proposées lors de la réunion de la commission d'attribution du 15 décembre, les primes attribuées dans le cadre de la campagne de ravalement des façades et d'isolation acoustique menée sur la commune s'élèvent à 445€ pour deux pétitionnaires du périmètre de ravalement obligatoire et à 3.803€ pour quatre pétitionnaires du périmètre d'isolation acoustique.

A la majorité

Suite à la démission d'Isabelle Siméon de son poste d'adjoint au Maire, Anne Lodolo prend la place de 7^e adjoint. Henry Kropacz est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés (6 bulletins blancs) et installé dans ses nouvelles fonctions de huitième adjoint.

Dès que leurs délégations de fonctions de huitième adjoint et de conseiller délégué seront effectives, Henry Kropacz et Isabelle Siméon percevront des indemnités respectivement fixées à 24% et 8% de l'indice brut 1015€ (6 conseillers municipaux se sont abstenus).

Les travaux d'urbanisation du Plan d'Aménagement d'Ensemble «sous l'ancienne église» étant en cours, le nom de «Poienile Izei» est retenu pour dénommer officiellement la voie de desserte du programme (6 conseillers municipaux se sont abstenus).

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le **lundi 19 janvier à 20h** en mairie.

■ PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Marie-Thérèse Kribs et Romain Miron assureront une permanence le :

Vendredi 9 janvier de 18h à 19h à la salle de la rue de la Justice.

Vendredi 16 janvier de 18h à 19h à l'ancienne annexe des Cadières.

Etat civil

BIENVENUE A...

- Jordan RENARD, né le 19 novembre
- Yoan RARIJAMANANA, né le 22 novembre
- Ambroisine SONNEFRAND, née le 25 novembre
- Alane BOUPACHA, né le 11 décembre
- Louis YILMAZ, né le 13 décembre

ILS NOUS ONT QUITTES...

- André MANSUY, décédé le 29 novembre
- Lucienne DIDIER veuve COLMEZ, décédée le 30 novembre
- Georges HATON, décédé le 11 décembre
- Marie-Marguerite TROYON veuve BÉGUINET, décédée le 21 décembre

Infos pratiques

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La municipalité, le CCAS et toute l'équipe de la Banque Alimentaire tiennent à remercier les Maxévillois, bénévoles et donateurs, pour leur participation à la collecte nationale des 28 et 29 novembre derniers. Grâce à la générosité de tous, ce sont plus de 90 tonnes de denrées alimentaires qui ont été recueillies pour permettre d'améliorer les prochaines distributions aux plus démunis.

REOUVERTURE DES POLES EMPLOI

L'accueil des demandeurs d'emploi reprendra le **lundi 5 janvier** à 8h30 :

- au Pôle Emploi Intercommunal de Laxou Maxéville, 2 rue de la Crusnes - 03 83 98 91 92
- au Pôle Emploi du Centre situé dans les locaux des services techniques, rue André Fruchard - 03 83 32 30 00.

OFFRES DE FORMATIONS

L'Association Perspectives et Compétences propose les formations suivantes :

- **Perfectionnement soudure** du 5 janvier au 7 mai ou du 2 février au 4 juin. Formation de 630h dont 140h en entreprise pour les demandeurs d'emploi ayant une première expérience dans le métier. Référent : Valérie Moret.

- **Création d'entreprise** du 23 février au 5 mars, du 19 au 30 avril, du 6 au 17 septembre ou du 11 au 22 octobre. Formation de 70h sur les aspects commerciaux et les outils de financement - accessible sur dossier de candidature. Référent : Lionel Bertrand.

- **Création d'entreprise** module individuel d'aide au montage du plan d'affaire. Formation de 16h sur dossier de candidature. Référent : Lionel Bertrand. **Contact** : A.P.C. site technologique Saint-Jacques II, 10 rue Alfred Kastler - 03 83 95 35 22.

ENQUETES INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques mènera différentes enquêtes sur la commune :

- celle portant sur les loyers et charges des logements à usage d'habitation s'achèvera le 16 janvier,
- celle portant sur le patrimoine des ménages et visant à décrire les évolutions récentes concernant la possession des logements, livrets d'épargne, assurance-vie, etc...durera jusqu'au 17 janvier,
- celle portant sur les conditions de vie des ménages aura lieu du 2 au 31 janvier.

Certains Maxévillois seront contactés pour ces sondages. Un courrier les avisera préalablement du passage et du nom de l'enquêteur, qui se présentera muni de sa carte professionnelle. Les réponses fournies sont anonymes et ne sont exploitées que dans un but statistique.

ENQUETE SUR LES DEPLACEMENTS

La création de la 1ère ligne de tramway, la restructuration du réseau de bus, le prolongement de l'A330, du CD 2 bis, de la RN 74, et la réalisation du pôle intermodal représentent l'accomplissement de la première partie du dispositif de transports en commun prescrit dans le Plan de Déplacement Urbain.

Afin de renforcer l'attractivité de ce dispositif, la prochaine grande étape est la réalisation d'une seconde ligne de transport en commun suivant un axe Nord-Sud, perpendiculaire à la première ligne. Pour tenir compte des importantes modifications intervenues depuis les dernières enquêtes, le groupement Systra-Ingerop a été mandaté par la Communauté Urbaine du Grand Nancy afin d'actualiser l'ensemble des données relatives aux déplacements sur l'agglomération. Certains Maxévillois pourront être amenés à répondre à cette étude qui se poursuivra jusqu'en mars 2004.

PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03 83 90 22 55. Cette permanence concerne toutes les victimes d'infraction pénale : agression, abus de confiance ou de pouvoir, vol, accident de circulation...

Conciliation/Médiation :

La prochaine permanence du conciliateur de justice aura lieu le **mardi 6 janvier** de 8h30 à 11h30 au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

- **Consultation juridique de 9h30 à 11h30** : **Samedi 17 janvier** en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Olivier Maire. **Samedi 31 janvier** au CILM rue de la Meuse : Maître Frédéric Berna.

MELODIE-PASS et SYMPHONIE-PASS POUR LES PERSONNES AGEES

Les personnes âgées de 65 ans et plus ayant un revenu inférieur ou équivalent au Fonds National de Solidarité, ou exonérées de l'impôt sur le revenu avant réductions peuvent bénéficier de titres de transport Mélodie-Pass ou Symphonie-Pass. Nous les invitons à retirer leurs titres de transport pour les mois de janvier – février – mars et avril **du lundi 5 au vendredi 9 janvier inclus** :

- de 9h à 12h et de 14h à 17h pour les personnes inscrites en mairie centrale,
- de 9h à 12h et de 14h à 17h pour les personnes inscrites à l'annexe mairie de Champ le Bœuf.

Le tarif pour un Symphonie Pass est de 7,60€. Pour effectuer votre première demande, merci de vous munir d'une photo, de votre carte d'identité et de votre avis de non imposition.

CITE PASS : PROCHAINE VENTE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

- en mairie centrale du **mardi 13 au vendredi 23 janvier** les après-midi de 14h à 17h, **sauf le mercredi**.

- à l'annexe mairie de Champ le Bœuf **du mardi 13 au vendredi 21 janvier** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, **sauf le lundi matin**.

Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 3€ nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass. L'achat maximum autorisé est de quatre Pass.10 pour 2 mois ou de huit si le demandeur est en stage de réinsertion, en formation ou en CES.

Afin de permettre la réactualisation semestrielle de votre dossier, merci de vous munir de justificatifs récents de vos ressources et de votre situation actuelle (inscription ANPE, talons de paiement des Assedic, attestation CAF du versement RMI, contrat d'insertion en cours de validité).

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets hétérogènes sont ramassés le premier mardi de chaque trimestre soit, pour l'année 2004, les mardis **6 janvier**, 6 avril, 6 juillet et 5 octobre. Merci d'attendre la veille après 20h pour déposer vos objets sur le trottoir.

REPORTS DE COLLECTES

Pour tenir compte du jeudi 1er janvier qui est férié, le ramassage des déchets a été reporté :

- au vendredi 2 janvier pour les déchets recyclables,
- au samedi 3 janvier pour les déchets ménagers.

Mouvements de terrains sur Maxéville et Constructibilité

L'atlas des mouvements de terrain délimite les zones de la commune où les risques de glissements peuvent survenir et définit les contraintes techniques à respecter pour les constructions selon la dangerosité de la zone (rouge, orange ou jaune). Ce document au 1/25000e était appliqué dans toutes les instructions d'autorisation d'occupation du sol depuis août 2000.

Toutefois, cet atlas avait ses limites. En effet, l'échelle au 1/25000e ne permettait pas de définir les limites de zones avec exactitude. De plus, il était imprécis car basé sur les anciennes cartes ZERMOS et établi par analogie avec d'autres secteurs.

La Communauté Urbaine du Grand Nancy s'est donc engagée dans une étude des couches superficielles de l'ensemble de l'agglomération nancéienne. Son rendu a ensuite permis, pour chaque commune de l'agglomération - en particulier pour Maxéville, d'engager des études complètes sur les risques de mouvements de terrains.

L'atlas des mouvements de terrains à une échelle de 1/5000e permet une lecture précise. Remis officiellement à la Ville début octobre 2003, il a été immédiatement applicable.

Il prend en compte les mouvements de terrains suivants :

- les éboulements rocheux
- les glissements de terrains
- les phénomènes karstiques
- les tassements ou affaissements

Cet atlas est inséré dans le Plan Local d'Urbanisme :

Ses données sont informatives pour les propriétés ou le bâti existants.

Ses prescriptions s'appliquent uniquement aux constructions nouvelles ou aux modifications apportées au bâti existant car, selon la zone, les travaux de terrassement nécessaires sont susceptibles d'affecter la stabilité du terrain d'assiette du projet ou des terrains circonvoisins.



D'un point de vue réglementaire, en raison des études fines qui ont présidé à l'établissement de ce document, il ne pourra plus être dérogé à ses prescriptions lors des instructions des permis de construire ou des déclarations de travaux.

Selon la zone dans laquelle est situé le projet (aléa fort, moyen ou faible), soit un refus pourra être opposé, soit des prescriptions édictées (étude géotechnique, engagement d'un professionnel de la construction...), soit l'autorisation sera délivrée.

L'application stricte de ces dispositions est une **garantie pour éviter tout sinistre** qui affecterait les personnes et leurs biens. Par exemple, un désordre constaté sur un immeuble nouvellement construit pourrait ne pas être pris en compte par les assurances si la mise en œuvre de dispositions adéquates définie par une étude géotechnique n'est pas prouvée.

La plupart des cas étant des cas particuliers, il importe que, **pour tout projet** de construction (nouvelle, extension, surélévation...), d'acquisition ou de vente, **les Maxévillois aient connaissance du zonage de leur terrain**. Ainsi, ils seront informés des prescriptions afférentes, et de la liste éventuelle des documents à produire afin de ne pas se voir refuser leur dossier.

Pour toutes précisions à ce sujet, ou pour toute consultation de l'atlas, prenez rendez-vous auprès du service Urbanisme de la Ville au 03 83 32 30 00.

➤ En Janvier

■ JUSQU'AU 9 JANVIER

Situé 5 rue Paul Richard, le Préau des Arts de l'IUFM accueille l'exposition «**Maux à mots**». Gratuite et ouverte à tous, vous pouvez y accéder, hors congés scolaires, du lundi au vendredi de 8h à 18h. Des visites commentées sont également possibles en groupe sur rendez-vous. **Contacts** : Lilyane Beauquel 03 83 17 71 74 ou 06 70 39 38 58, mail : action.culturelle@lorraine.iufm.fr - site : www.lorraine.iufm.fr

■ MARDI 6 JANVIER

• Les membres du Foyer de l'Amitié reprendront leurs activités à partir de 14h au CILM.

• A 20h30, à la salle des spectacles du CILM, la section cinéma de l'AQCLB projette «**Matrix Révolutions**» avec Keanu Reeves, Laurence Fishburne et Carrie Anne. Entrée : adultes 4€, enfants ou groupe de 4 personnes 3,5€.

Contact : Yves Pinon 06 82 83 67 55 ou 03 83 98 38 18, mail : pinon@libertysurf.fr.

■ VENDREDI 9 JANVIER

A partir de 14h30, la salle des banquets du CILM accueille les membres du Foyer de l'Amitié pour passer un **après-midi animé** au cours duquel ils partageront la galette des Rois. Cette manifestation est réservée aux adhérents. **Contact** : Pierre Vauchelle 03 83 96 11 34.

■ SAMEDI 10 JANVIER

L'Amicale des Haut-Marnais de Meurthe et Moselle organise une **rencontre de belote et tarot** à 14h au CILM, 23 rue de la Meuse (inscriptions à partir de 13h30). Chaque participant recevra un lot. **Contact** : Michel Hislen, 13 rue de la Seille 03 83 97 31 18.

■ MARDI 12 JANVIER

Les personnes souhaitant **s'inscrire à la sortie «choucroute»** organisée à Hatten le 2 mars prochain par l'amicale des retraités Solvay sont invitées à assister à la réunion qui débutera à 14h à la salle de la rue de la Justice. Tarifs : Solvay 30€, sympathisants 33€. **Contacts** : Claude Bartelmann 03 83 35 04 38, Gilberte Husson 03 83 32 18 48 et Philippe Didierlaurent 03 83 36 61 53.

■ MARDI 13 JANVIER

Le **thé dansant** du Comité des Fêtes de Champ le Boeuf animé par l'orchestre de Claude Dontenwill débutera à 14h à la salle des banquets du CILM. Entrée 5€. **Contact** : Yves Pinon, 06 82 83 67 55 ou 03 83 98 38 18, mail : pinon@libertysurf.fr

■ VENDREDI 16 JANVIER

Le Comité des Fêtes de Champ le Boeuf invite ses adhérents et les campoboviens à son **Assemblée Générale** à 20h30 à la salle 13 du C.I.L.M. Elle sera suivie d'un Conseil d'Administration permettant de procéder à l'élection des membres du bureau. **Contact** : Yves Pinon, 06 82 83 67 55 ou 03 83 98 38 18, mail : pinon@libertysurf.fr

■ SAMEDI 17 JANVIER

L'amicale des Haut Marnais de Meurthe et Moselle vous invite au **grand loto** qu'elle organise à 20h à la salle des banquets du CILM. Quatre lots sont à

remporter dans chacune des séries suivantes : plaisir gourmand, divers ménage, bricolage, loisirs, juniors. Les jeux sont ouverts à tous, venez nombreux !

■ DIMANCHE 18 JANVIER

• Le **thé dansant** du club des Gais Lurons et des bénévoles du Centre débutera à 14h à la salle du parc de la mairie. Outre l'animation assurée par l'orchestre «les Storels», les participants profiteront de cet agréable moment pour partager la galette des rois. Entrée 5€. **Contact** : Yvette Nester 03 83 30 56 18.

• En famille ou entre amis, les Maxévillois sont cordialement invités à venir jouer avec nous de 14h à 18h au CILM, 23 rue de la Meuse pour la 6e édition de «**Jeux et Familles en Fête**» (voir p7).

■ MARDI 20 JANVIER

L'**assemblée générale** de l'amicale des retraités Solvay (élection du comité, bilan financier, état des effectifs...) sera suivi d'un **repas dansant** à la salle polyvalente de Dombasle. Le départ des Maxévillois est fixé à 10h rue de la Justice. Tarifs : Solvay 27€, sympathisants 30€.

Contacts : Claude Bartelmann 03 83 35 04 38, Gilberte Husson 03 83 32 18 48 et Philippe Didierlaurent 03 83 36 61 53.

■ JEUDI 22 JANVIER

Le **petit déjeuner rencontre** gratuit de l'association Esaf 54 se déroulera au 15 rue de la Seille de 8h45 à 10h45 et abordera le thème : «Mon corps m'appartient».

Contacts : Rahim Faiq, 03 83 97 03 16, mail : esaf54@wanadoo.fr site : www.toutnancy.com/esaf54.

■ VENDREDI 23 JANVIER

• Les Gais lurons organisent une **journée** ouverte à tous. Après une matinée de présentations publicitaires, les participants partageront un repas au club, 5 rue du Général Leclerc.

Inscriptions : Yvette Nester 03 83 30 56 18.

• Jeunes et Cité vous invite à une **soirée théâtrale gratuite** à la salle n°1 du CILM à 20h30. Comment parler avec des adolescents quand on a peur des conséquences de cette parole ? Comment se positionner, en tant que parents, face à des silences, des non-dits, ou des conduites à risques ? Les six sketches du spectacle «La mauvaise pente» de la compagnie parisienne «Entrées de jeu» mettent en situation les difficultés de communication d'un couple de parents avec leur fils autour de la scolarité, l'argent de poche, les sorties, les fréquentations, la drogue... Parents d'adolescents venez nombreux ! **Contact** : Jeunes et Cité 3, rue de la Crusnes 03 83 98 41 51.

■ DIMANCHE 1ER FEVRIER

L'**assemblée générale** de la section maxévilloise de l'Association des Mutilés Combattants débutera à 14h à la salle du parc de la mairie. A l'issue de la présentation des différents rapports et du renouvellement des membres et censeurs aux comptes, les participants dégusteront une galette des Rois. **Contact** : Claude Sigrist, 63 rue de Lorraine - 03 83 35 51 31.

➤ Le mois dernier

CONCERT DU TELETHON



130 auditeurs étaient enthousiasmés par les interprétations variées et dynamiques du groupe Choral Faridol le 6 décembre à l'église St Martin. Grâce à leur générosité, 730€ ont été collectés en faveur du Téléthon. Merci à tous pour votre mobilisation... et à l'année prochaine !

LE PERE NOËL N'OUBLIE PAS NOS AINÉS

Comme chaque année, la municipalité a offert douceurs et bons d'achats aux Maxévillois âgés de 70 ans et plus. 185 colis ont été distribués dans les différents quartiers de la commune par Henri Kropacz, Claudine Robin, Dominique Soubre, Marie-Thérèse Kribs, Liliane Laage, membres de la Commission Social Emploi, Philippe Doron, bénévole et Jean-Luc Tritz, adjoint délégué aux personnes âgées assistés d'Emmanuelle Croisier, qui assure l'accueil à l'annexe mairie de Champ le Boeuf.



Café et gâteaux ont été servis aux visiteurs pour prolonger ce sympathique moment de partage. Cinq cent bons d'achats d'une valeur de 13€ ont été distribués et utilisés chez les commerçants maxévillois. Le Père Noël n'avait pas oublié non plus les Maxévilloises et Maxévillois qui résident dans les maisons de retraite, soit sur Maxéville, soit à proximité. Guidée par Corinne Génin chargée de l'accueil des personnes âgées en mairie, Claudine Robin a rendu visite à toutes ces personnes et leur a offert un ballotin de chocolats. C'est avec émotion qu'elles ont accueilli nos visiteuses en se remémorant leurs bons souvenirs de Maxéville.

Activités sportives

■ HANDBALL : A.S. Maxéville Handball

Les rencontres se déroulent au complexe Marie Marvingt :

10 janvier : - de 18 ans – Lunéville à 17h
ASM1 – Saint Dié à 20h

17 janvier : - de 16 ans – Flavigny à 14h

31 janvier : Avis aux supporters, rejoignez-nous pour ce grand moment de handball : - de 16 ans - PTT Nancy à 14h, - de 18 ans - Commercy à 16h, ASM2 - Conflans à 18h, ASM1 - Gerbeville à 20h.

Contact : Béatrice Faivre : 03 83 27 66 88, site : www.maxeville-handball.fr.st.

■ BASKET : les Lynx Maxévillois

Ces rencontres se déroulent au complexe Léo Lagrange :

10 janvier : mini poussin – Tomblaine à 14h30

poussin – Tomblaine à 15h30

senior B – Frouard Pompey à 18h30

24 janvier : benjamin – Pont à Mousson à 14h30

senior B – Pont à Mousson à 18h30

31 janvier : mini poussin – Sluc 1 à 14h

poussin – Vandoeuvre à 15h

Contact : Serge El Founi 03 83 98 14 99.

■ SQUASH ET BADMINTON :

Les activités du Squash Badminton du Rêve se déroulent dans les locaux de l'association, zone industrielle La Fayette.

10 et 11 janvier : Open national de squash

16 janvier à 20h : Tournoi de badminton ouvert à tous.

Contact : Gilles Petitjean, 03 83 36 40 40.

■ BILLARD : AS Laxou Billard

3 janvier (14h) et **4 janvier** (10h) : Les 8 meilleurs joueurs de Lorraine de la catégorie - dont un joueur de l'ASLB, disputeront la **Finale de Lorraine Libre N2** en double KO dans les locaux du club au CILM, en dessous de la halte-garderie.

Un événement à ne pas manquer !

Contact : Michel Carreau 03 83 98 64 11,

site : <http://www.aslaxoubillard.com>.

■ MESSAGES DES ASSOCIATIONS

• **Club des Gais Lurons** : Vous pouvez déjà effectuer vos réservations pour notre repas dansant du 22 février à la salle du parc en contactant Liliane Laage au 03 83 36 76 14.

• **Foyer de l'Amitié** : Les inscriptions à notre circuit en Crête prévu du 9 au 16 juin se poursuivent. Vous pouvez y procéder lors des permanences du club le mardi et vendredi après-midi à la salle 14 du CILM, 23 rue de la Meuse. **Contact** : Pierre Vauchelle 03 83 96 11 34.

• **Eclaireuses, Eclaireurs de France** : Nous proposons de nombreuses activités tout au long de l'année : fabrication d'un film d'horreur, création d'un journal de quartier, théâtre, activités manuelles, jeux, week-ends, mini camps, camp d'été...

Nous accueillons les enfants et les jeunes âgés de 6 à 15 ans au local de la tour panoramique des Aulnes le : mardi et jeudi de 16h à 17h30 pour l'aide aux devoirs, mercredi et samedi de 14h à 17h pour des activités éducatives.

Notre prochain mini camp aura lieu dans les Vosges du 8 au 13 février pour 20 jeunes de Maxéville et 20 autres de Vandoeuvre. Il est ouvert aux non adhérents de l'association dans la limite des places disponibles. Prix : 200€ (bons CAF et aide individuelle de la Ville déductibles). Pour y participer, ou intégrer nos autres activités, **contactez** Olivier Valli à notre local, au 03 83 96 74 59 ou au 06 87 43 08 78, site : <http://www.eedf.asso.fr/lorraine-alsace>

• **Esaf 54** : Les jeunes de 14 à 18 ans peuvent dès à présent s'inscrire aux «Vacances et Chantier de Solidarité» que nous organisons au Maroc du 04 au 18 avril prochains. Coût : 300 (aides déductibles possibles). Nous organisons également un atelier d'expression « Récit de Vie » chaque vendredi de 14h à 16h dans nos locaux 15 rue de la Seille. **Contacts** : Rahim Faiq, 03 83 97 03 16, mail : esaf54@wanadoo.fr, site : www.toutnancy.com/esaf54.

Activités

Max'Net en janvier

■ Cessions d'initiation :

• Prise en main d'un PC : présentation du matériel, utilisation de base...

- Maison des œuvres : samedi 10 de 10h à 12h (tarif 1€)

• Découverte d'Internet, navigation, moteur de recherche, téléchargement

- Maison des œuvres : samedi 17 de 10h à 12h (tarif 1€)

• Photo numérique 1 : transfert vers le PC, retouche, classement, diaporama

- Maison des œuvres : samedi 24 de 10h à 12h (tarif 1€)

• Photo numérique 2 : transfert vers le PC, retouche, classement, diaporama

- Maison des œuvres : samedi 31 de 10h à 12h (tarif 1€)

■ Ateliers petite maintenance :

Démontage / remontage de PC, installation d'un système d'exploitation, conseils et réponses que vous vous posez sur votre propre machine

- Maison des œuvres : atelier de 4 mercredis de 9h à 12h (1€ la séance) les 7, 14, 21 et 28 janvier.

■ Clubs seniors :

Atelier libre, réservé aux membres du club

(adhésion annuelle de 5€)

- Maison des œuvres : le mardi et jeudi de 9h à 12h (limité à 30 membres)

- Ecole Jules Romains le mercredi de 9h à 12h (limité à 20 membres)

Contacts : complexe sportif Marie Marvingt
03 83 37 01 67, mairie 03 83 32 30 00.



■ LA GRANDE TOURNÉE DE SAINT NICOLAS A MAXEVILLE



Saint Nicolas avait prévenu Monsieur le Maire : le Père Fouettard serait absent cette année car les petits Maxévillois ont été sages comme des images... De quoi créer une chaude ambiance lors de son passage dans les maternelles, les primaires, à Jean-Baptiste Thiery, aux Aulnes et dans les clubs des anciens. Le Saint Patron avait aussi apporté dans sa hotte deux magnifiques spectacles : Pour les classes de maternelles, une animation interactive, «Apprenons à vivre ensemble», qui permit aux enfants d'entrer en scène avec les personnages de l'histoire racontée subtilement par Fabienne Negri, de Monde et Nature. Pour les primaires, au CILM, une fantastique aventure faite d'humour, de jeux de mots et d'effets spéciaux narrée par Christiane Mantovani et sa commère de Sorcière... Un excellent souvenir pour les scolaires et une grande surprise pour St Nicolas, majestueusement accueilli à la maternelle Moselly par un charmant petit spectacle présenté par les enfants...



Accompagné d'un majestueux cavalier, le char de Blanche Neige et ses 7 nains força l'admiration des spectateurs durant les différents défilés...

Avant de regagner le ciel, St Nicolas nous a confié que pour l'année prochaine il réserve à notre commune l'exclusivité d'un spectacle féerique qui serait présenté dans le parc de la mairie...

D'ici là, bonne année à toutes et à tous !



■ DATES D'INSCRIPTION AUX CENTRES AERES

Pour les prochaines vacances, les centres aérés du Centre et de Champ le Bœuf animés par la Fédération des Œuvres Laïques (F.O.L.) accueilleront les enfants de 3 à 12 ans de **9h à 17h du 9 au 20 février 2004 inclus** :

- au Centre - 2, Avenue Patton à Maxéville
- à Champ le Bœuf - CILM, 23, Rue de la Meuse (Possibilité d'accueil dès 7h30 et jusqu'à 18h).

Les inscriptions se font à la journée et le règlement s'effectue à l'inscription.

Si vous souhaitez que votre enfant y participe, procédez à son inscription **jusqu'au jeudi 5 février dernier délai** :

- à la mairie de Maxéville (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h) s'il doit fréquenter le centre aéré du Centre,
- à la mairie annexe du CILM (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h) s'il doit fréquenter celui de Champ le Bœuf.

Les familles bénéficiant des bons vacances CAF peuvent venir s'inscrire dès réception des nouveaux bons CAF 2004.

Rappel de la réglementation CAF : les bons CAF sont valables à partir de 5 jours minimum de fréquentation.

Rappel des justificatifs à fournir :

| | | | |
|---------------------|---|-----------|----------------------------|
| ALLOCATAIRE CAF | - Photocopie des bons vacances C.A.F en vigueur en 2004 | POUR TOUS | Copie du livret de famille |
| | - Photocopie de la dernière notification de prestations (Obtention sur simple appel à votre C.A.F). | | |
| ALLOCATAIRE NON-CAF | - Photocopie avis imposition sur les revenus 2002 (si vie maritale, 1 avis par membre du couple) | | |
| | - Attestations de droits aux prestations familiales. | | |

Le service d'aides à la famille reste à votre disposition en mairie au 03 83 32 30 00 pour tous renseignements complémentaires.

■ HALTE GARDERIE LES CANAILLOUX

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2004 et informe les parents que les Canailoux rouvriront leurs portes à compter du lundi 5 janvier :

Lundi et jeudi de 13h30 à 18h30, mardi et mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h30, vendredi de 8h30 à 18h.

A noter : à l'occasion de la 6e édition de «Jeux et Familles en Fête», la halte-garderie sera ouverte le dimanche 18 janvier pour accueillir les enfants de 2 mois à 4 ans. Contact : Dominique Cléménçon 03 83 96 48 47.

■ JEUX ET FAMILLES EN FETE

Un chef de chœur se propose d'animer Organisée par la Ville de Maxéville, la 6e édition de «Jeux et Familles en Fête» aura lieu le **dimanche 18 janvier** de 14h à 18h au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

L'entrée sera gratuite.

Le dixième anniversaire de la ludothèque de Maxéville sera l'occasion de rendre cette manifestation encore plus festive encore grâce au thème retenu - le monde magique des druides, des fées, des elfes et des lutins...avec une soixantaine de jeux s'y rapportant : danses des sorcières, valse des druides, courses des magiciens, histoires de fantômes, Harry Potter à l'école des sorciers, Loups garous, forêt des merveilles, marchand de sable, etc. ... sans oublier, bien sûr, les jeux traditionnels (tarot, belote, scrabble...). Un atelier sera ouvert pour y fabriquer un jeu de coopération, et des salles accueilleront des jeux se déroulant dans le noir...brrrr !!!

La décoration de la salle s'inspirera du même sujet et les animateurs bénévoles, enfants et parents qui le souhaitent sont cordialement invités à revêtir un costume «enchanté»... Comme chaque année, le Cercle des Arts tiendra un stand de maquillage. Au moment du goûter, une «énorme surprise» sera offerte aux participants... Bon anniversaire à la ludothèque, et rendez vous au CILM pour ce bel après-midi familial et récréatif !

■ GARDE D'ENFANTS

Parents, vous recherchez un mode de garde pour votre enfant. Assistante maternelle, crèche... comment choisir ?

La mairie de Maxéville peut vous renseigner sur les différentes formules de garde d'enfants de 0 à 6 ans. Le service petite enfance est à votre disposition, **sur rendez-vous**, pour vous informer sur vos droits en matière de prestations financières accordées par la C.A.F et la Ville, et vous présenter les dispositifs de garde périscolaire adaptés à l'accueil des enfants ayant entre 3 et 6 ans et scolarisés à Maxéville.

N'hésitez pas à **contacter** Madame Foury du service petite enfance au 03 83 32 30 00, poste 104.

Les différentes structures d'accueil pour les enfants Maxévillois :

- crèche familiale intercommunale de Laxou-Maxéville, C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Bœuf, 03 83 96 46 99.
- halte-garderie « les Canailoux », 23, rue de la Meuse à Champ le Bœuf, 03 83 96 48 47.
- jardin d'enfants franco-allemand «Pumuckl», 2, rue André Fruchard à Maxéville, 03 83 37 95 41.
- crèche parentale «les Bébé Bugs», bâtiment «les Rossignols», 10 rue de Luxembourg à Vandoeuvre, 03 83 56 53 63.
- crèche Louise Delsart, 26-28 rue Joseph Laurent à Nancy, 03 83 28 45 87.
- crèche collective « les P'tits Malins », 1, Place du Luxembourg à Nancy, 03 83 32 86 79.

■ SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE

Demandez un dossier de «candidature à l'agrément» au service de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil Général, 48 rue du Sergent Blandan à Nancy.

Contact : Madame Buch, Centre P.M.I. – TAMS secteur de Laxou, 80 boulevard Foch à Laxou, 03 83 67 81 70.

■ NOEL POUR TOUS



Le 17 décembre dernier - le matin à la ludothèque du centre et l'après midi à celle de Champ le Bœuf - papis, mamies, parents, nounous et enfants étaient rassemblés autour d'un goûter de Noël. Organisé par la ludothèque avec le concours des parents, tout le monde a passé un agréable moment !



Invités dans la salle des spectacles du CILM le 20 décembre dernier, plus de 300 enfants ont également pu faire la fête grâce à l'association l'Arche de Noël, l'Arbre de Noël qui, comme chaque année, permettait au Père Noël de se montrer très généreux envers les bambins les plus démunis en leur offrant goûter, confiseries, peluches, petits livres et beaux cadeaux.

L'association invite les familles modestes n'ayant pu assister à la fête à se faire connaître auprès de madame Debet au 03 83 90 66 08 en laissant leurs nom et coordonnées : en effet, sa hotte débordant, le Père Noël a laissé des jouets à leur intention.

■ VENTE DE BOIS

Vous êtes Maxévillois et vous souhaitez acquérir quelques stères de bois en provenance directe de la forêt de Maxéville ? Pour passer votre commande, nous vous invitons à prendre contact avec les Services Techniques municipaux au 03 83 32 30 00. Demandez Majda Baziane ou Vincent Pierron. Le prix du stère de bois, en 1 mètre, livré sur Maxéville est de 26€ TTC. La commande doit comporter un minimum de 3 stères.

■ ILLUMINATIONS 2003-2004

Elles apportaient de la gaieté dans les rues de Maxéville, mais les fêtes sont achevées. A compter du 5 janvier, les illuminations de fin d'année vont être retirées.



Nous n'avons que peu de temps l'occasion d'en profiter. Pourtant, parer notre ville d'un habit de lumière représente un investissement important.

Pour chaque nouveau motif, il faut ainsi prévoir de :

- 360€ à 2.600€ à l'achat
- 60€ à 90€ pour un coffret de protection par motif
- des ampoules
- 120€ à 200€ de pose en fonction du motif
- la maintenance (remplacement d'ampoule et de fil lumière)
- 40€ à 80€ pour la dépose.

Au regard de ces chiffres, on comprend aisément le soin apporté au montage,

démontage et à la conservation des décorations. C'est également pour cette raison que leur remplacement ne se fait que progressivement. Ainsi, à Champ le Bœuf, de nouveaux motifs en fil lumière ont pris la place d'une partie des bougies décoratives devenues vétustes, et d'autres devraient les suivre au cours des deux années à venir, pour le plus grand plaisir des Maxévillois petits et grands.

■ CE MOIS CI AU JARDIN ET AU BALCON

Rendez-vous :

N'hésitez pas à vous rendre à l'exposition «**Comment réussir ses légumes**» au parc Sainte Marie à Nancy du mercredi 14 janvier au dimanche 25 avril. Vous pourriez y accéder de 14 h à 17h du dimanche au mercredi (sauf jours fériés). Tel : 03 83 28 60 45.

«Les rendez-vous de l'hiver = les divines orchidées.»

La plus fameuse des fleurs exotiques profite de l'hiver pour dévoiler ses charmes et ses secrets. Comment l'entretenir :

Brumisez tous les jours légèrement le feuillage de vos orchidées avec un pulvérisateur rempli d'eau non calcaire (de pluie ou de source). Placez les pots sur un lit de billes d'argiles ou de gravillons disposés dans une soucoupe que vous remplirez d'eau : en s'évaporant, elle augmentera l'humidité atmosphérique. Evitez les courants d'air en hiver. Tuteurez délicatement les hampes florales pour les soulager et mettre en valeur les fleurons. En période de végétation, apportez un engrais soluble pour les plantes vertes, très dilué, tous les 2 arrosages. Quand la hampe

florale est formée, utilisez de l'engrais pour plantes fleuries, toujours très dilué.

Que faire en janvier

• Préparez votre calendrier :

Au jardin, il est bien difficile de rattraper ce qui n'a pas été fait en temps voulu. Seul un calendrier établi à l'avance permet d'organiser le travail au fil des mois, selon le temps dont on dispose. Il écarte le risque de négliger telle ou telle partie du jardin, ce à quoi mènent souvent les travaux entrepris à la dernière minute.

• Rosiers :

- Plantez (ou transplantez) vos rosiers s'il ne gèle pas, préparer les emplacements des futures plantations, si il gèle, en jauger les rosiers qui viennent d'être livrés en racines nues. Ils pourront rester ainsi plusieurs semaines.
- Encapuchonnez les rosiers tiges, protégez les rosiers nains, arbustes grimpants.
- Surveillez le palissage des grimpants et le tuteurage des rosiers tiges (particulièrement pour les sujets nouvellement plantés).

• Arbres et arbustes :

- Elaguez, éliminez les branches gênantes, arrachez les arbres morts, brûlez les déchets de taille.
- Taillez les haies.
- Secouez les branches pour les débarrasser de la neige : elles risquent de rompre sous le poids.
- Poursuivez la plantation des arbres, arbustes et grimpants à feuilles caduques sauf s'il a gelé.
- Inspectez les nouvelles plantations (tuteurage, haubanage), tassez à leur pied la terre que le froid aurait pu soulever.

FAITES NOUS PART DE VOS SUGGESTIONS

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ou en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

.....

.....

.....

Date et signature

